

 <p>COMMUNE DE ROBION Arrondissement d'APT</p>	<p style="text-align: right;">DE 2023-063</p> <p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</p> <p style="text-align: center;">SÉANCE du 26 octobre 2023</p>
--	---

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-six octobre à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 20 octobre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Marc VALERO, Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Marie-José SCHREIDER, Marylise GEORGEN, Odile MOUGEOT, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Olivia HILAIRE, Franck STARON, Florian MOLLIEUX, Christine NALLET, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI, Brigitte MONTET

Absents excusés : Gwénaél LOUAISEL, Jean-Claude VASSOUT, Michel NOUVEAU, Jean-Noël JAUBERT, Valérie MOUTTE
Pouvoir de : Gwénaél LOUAISEL à Noël STEBE, Michel NOUVEAU à Alain LARGERON, Jean-Noël JAUBERT à Patrick SINTES, Valérie MOUTTE à Christine NALLET

Secrétaire de séance : Monique JOANNY

7.5.1 - Fonds verts – Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public de la commune

Rapporteur : Monsieur Guy HOAREAU, Adjoint

Le fonds vert est un fonds d'accélération de la transition écologique des territoires.

La rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public peut être financé dans le cadre du fonds vert.

Le fonds est destiné à financer des subventions d'investissement permettant le renouvellement de parcs de luminaires anciens.

La commune a depuis cinq ans axé ses extensions de réseau et ses rénovations de luminaires sur la mise en place de luminaires solaires. Dans cette optique, cette année, 24 luminaires datant de plus de 45 ans vont être remplacés par 15 luminaires solaires qui seront mis en place par les services techniques, ce qui réduit les coûts d'investissement.

Je vous propose donc de demander une subvention dans le cadre du fonds vert pour la mise en place de 15 luminaires solaires.

Les montants prévisionnels de cette opération sont les suivants :

- Acquisition de luminaires solaires	25 462,45 € H.T.
- Subvention « fonds vert » sollicitée	12 731,22 €
- Autofinancement de la commune	12 731,23 € H.T.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité (22 présents + 4 pouvoirs),

Adopte le projet de rénovation d'une partie du parc de luminaire d'éclairage public.

Arrête les modalités de financement de ce projet comme suit, 50% du coût prévisionnel HT financés par les fonds propres de la commune, 50% du coût prévisionnel HT financés par le fonds vert.

Sollicite un financement fonds vert au taux de 50% du coût prévisionnel de 12.731,22 € H.T.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20231027-DE_2023_063-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/10/2023

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 27 octobre 2023

Le Maire,
Patrick SINTES



La secrétaire de séance
Monique JOANNY